

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE VICE-  
GOUVERNEUR DE PROVINCE, Pascal MOMBI OPANA, A  
L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE REMISE DES  
CAHIERS DE CHARGE PAR LES COMITES LOCAUX DE  
DEVELOPPEMENT DES COMMUNES DE LA VILLE DE  
KISANGANI ET DU SECTEUR LUBUYA BERA**

**Kisangani-Mai 2013**

- *Honorable Président de l'Assemblée Provinciale ;*
- *Honorables Députés Provinciaux ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ;*
- *Monsieur le Maire de la Ville de Kisangani ;*
- *Monsieur les Membres du Comité Provinciale de Sécurité ;*
- *Madame et Messieurs les Bourgmestres des Communes ;*
- *Monsieur le Coordonnateur du CENADEP ;*
- *Monsieur le Représentant des Membres des comités locaux de Développement ;*
- *Distingués invités à vos titres et grades tout protocole observé ;*

Au nom de son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province empêché, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme que nous prenons la parole ce jour, à l'occasion de la cérémonie de remise des cahiers de charges par les Comités Locaux de Développement des Communes de la Ville de Kisangani et du Secteur Lubuya Bera aux Autorités locales des Entités Territoriales Décentralisées.

Mais avant toute chose, permettez-nous de rendre des hommages bien mérités au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Joseph KABILA KABANGE**, artisan et garant de la paix qui est la condition sine qua non pour le fonctionnement des institutions de la République et la mise en œuvres de tout programme de développement.

Le Gouvernement Provincial félicite et se réjouit de l'initiative du CENADEP, par le biais des Comités Locaux de Développement qui vise à susciter l'adhésion et la participation effective de toute la population à la gestion de la chose publique dans l'optique de la gouvernance locale.

En effet, la problématique de la gouvernance locale telle que souhaitée et voulue par le CENADEP s'inscrit logiquement dans le cadre de la nouvelle dynamique de la décentralisation et de la démocratie représentative en RDC.

La gouvernance locale sous-entend l'existence des affaires locales distinctes des affaires nationales qui intéressent l'ensemble de la population congolaise. L'époque est déjà révolue où la fixation de la spécialité locale relevait de la compétence exclusive de l'Etat qui dressait unilatéralement la liste des besoins publics qui concernent particulièrement un groupe locale des habitants.

La gouvernance locale suppose en outre l'existence également des autorités locales, jouissant de la légitimité et d'une certaine indépendance vis-à-vis du pouvoir central, et à qui l'on doit confier la gestion des affaires spécifiquement locales.

Cependant, comme d'aucuns le savent, la nouvelle décentralisation qui découle de la constitution du 18 février 2006 reste un processus qui n'est pas encore achevé, suite à un certain nombre de contraintes d'ordre politique et légale qui font que les organes des entités territoriales décentralisées n'affichent pas jusque-là au grand complet.

Tel est le cas, à titre illustratif, des organes délibérants et des collèges de l'exécutif de villes, des communes, des chefferies et secteurs qui restent à mettre en place.

- ***Honorable Président de l'Assemblée Provinciale ;***
- ***Honorables Députés Provinciaux ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ;***
- ***Monsieur le Maire de la Ville de Kisangani ;***
- ***Monsieur les Membres du Comité Provinciale de Sécurité ;***
- ***Madame et Messieurs les Bourgmestres des Communes ;***
- ***Monsieur le Coordonnateur du CENADEP ;***

En l'absence de certains organes des entités territoriales décentralisées auxquels nous venons de faire allusion, nous saluons et apprécions à sa juste valeur, le travail palliatif de qualité réalisé par les Comités Locaux de Développement dans l'identification de vrais problèmes et des besoins réels de la population dans les six communes de la ville de Kisangani et du Secteur connexe LUBUYA-BERA.

En principe, le travail de l'élaboration de ces cahiers de charges tels que présentés par les Comités Locaux de Développement devait être exclusivement fait par les organes attitrés des institutions publiques ; ce qui serait contraire dans le contexte actuel aux principes et aux critères opérationnels de la bonne gouvernance qui exige la transparence et le contrôle régulier dans la gestion de la chose publique, mais aussi et surtout, l'inclusivité des organisations citoyennes de la sphère privée dans la formulation et la mise en agenda des politiques publiques.

Les cahiers de charges présentés aujourd'hui par le CENADEP à l'intention des autorités publiques locales permettent à ces dernières et aux administrés d'avoir une identité de vue et de compréhension sur les problèmes réels qui se posent dans la ville de Kisangani parmi lesquels on peut noter :

- Les irrégularités dans la fourniture et la distribution du courant électrique ;
- La dégradation de la voirie urbaine ;
- La gestion opaque et boutiquière des entités ;
- Le chevauchement des taxes et la fraude fiscale ;
- Le chômage des jeunes ;
- La non rémunération de certains agents de l'Etat, etc.

Au vu de ce qui précède, nous ne pouvons qu'encourager et encadrer de telles initiatives qui apportent une contribution supplémentaire pour l'efficacité des institutions publiques. Grace à ces cahiers de charges, il y aura désormais une vision partagée entre différents acteurs dans la conception et l'exécution des programmes de développement. Sans une vision partagée, il sera difficile de réussir le pari de la décentralisation en RDC dans la mesure où, la vision partagée permet de négocier ensemble des compromis entre acteurs et de définir les actions prioritaires à mener à court, moyen et long termes au niveau de chaque entité.

Il est vrai que tous les problèmes soulevés dans les différents cahiers de charges sont fondés et vérifiables. Néanmoins, nous tenons ici à souligner que les solutions à tous ces problèmes se situent à plusieurs niveaux aussi bien local, provincial, national qu'international, dans le cadre d'une coopération bi ou multilatérale.

La plupart des problèmes relevés trouveront solution soit, dans le cadre du budget des Entités Territoriales décentralisées, soit dans celui de la Province ou du Gouvernement Central.

Comme vous le savez, le budget est un agenda qui contient l'expression chiffrée de la politique ou du programme d'action du Gouvernement. Le budget touche donc à tous les domaines de la vie nationale et reflète des aspects politiques, administratifs, économiques et socioculturels. La matérialisation des politiques publiques pour des solutions efficaces et durables nécessite toujours la mobilisation des moyens matériels et financiers conséquents.

Le Gouvernement Provincial que dirige Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province, Monsieur Jean BAMANISA vient seulement de totaliser les cents premiers jours depuis son investiture pour l'Assemblée Provinciale. Le programme de ce Gouvernement englobe pratiquement tous les aspects soulevés dans les différents cahiers de charges, avec des actions prioritaires pour la ville de Kisangani. Pour concrétiser ces actions, il faut réunir les moyens nécessaires dont nous avons énormément besoin. C'est de la raison pour laquelle nous invitons le CENADEP dans le cadre de ses actions, à pouvoir également mettre un accent particulier dans la sensibilisation de la population au civisme fiscale.

Du côté du Gouvernement Provincial, une série de mesures administratives et techniques sont déjà sur la table pour l'assainissement, la rationalisation et la modernisation du secteur administratif et fiscale. Il en sera de même pour d'autres secteurs qui sont également confrontés à des problèmes qui appellent des solutions appropriées.

Nous invitons les autorités locales à qui seront remis les cahiers de charges de s'en imprégner et d'envisager rapidement des pistes de solutions dans la mesure du possible. C'est pour cela que d'ici quelques jours, le Gouverneur de Province va entreprendre une tournée administrative dans toutes les communes de la Ville de Kisangani, y compris le secteur LUBUYA BERA pour s'imprégner directement et personnellement des problèmes et des besoins de la population.

Pour terminer, nous exhortons le CENADEP à travailler toujours en étroite collaboration avec les autorités locales dans l'identification de problème qui se posent dans leurs entités respectives et envisager ensemble des stratégies communes et des pistes de solutions. Une telle approche permettra d'éviter le télescopage et le double emploi.

- *Que vive la Province Orientale ;*
- *Que vive le CENADEP ;*

Nous vous remercions.

Fait à Kisangani, le 08 mai 2013

POUR LE GOUVERNEUR DE PROVINCE  
(en mission),

**Pascal MOMBI OPANA**  
*Vice-Gouverneur*